PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,**
**de l'aménagement et du logement**

Service : ECLAT
Affaire suivie par : Christèle TZANEV
Tél. : 03 20 40 43 39
christele.tzanev@developpement-durable.gouv.fr

**Objet :** **Avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) sur le projet de fusion des entreprises sociales pour l'habitat (ESH) l'Avesnoise et Promocil**

En application de l'article R362-2 du Code de la construction et de l'habitation, le projet de fusion absorption des ESH l'Avesnoise et Promocil a été soumis à l'avis du bureau du comité régional de l'habitat et de l'hébergement par consultation dématérialisée du 29 mai au 14 juin 2024. Cette fusion par voie d'absorption entraînera la dissolution de l'Avesnoise.

**Au vu des éléments présentés dans le projet, le bureau du CRHH émet un avis favorable à la fusion par voie d'absorption de l'ESH l'Avesnoise par l'ESH Promocil.**

Pour le préfet et par délégation,
le directeur adjoint,

Matthieu DEWAS
matthieu.dewas
Signature numérique de Matthieu DEWAS matthieu.dewas
Date : 2024.06.19 09:32:31 +02'00'

Matthieu DEWAS